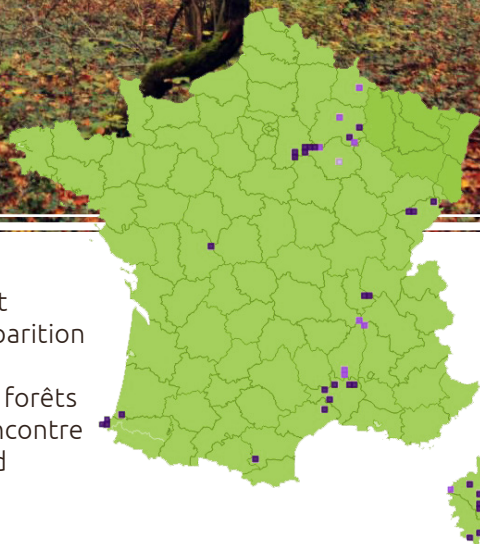


# LA VIGNE SAUVAGE

UN PATRIMOINE NATUREL  
À SAUVEGARDER DANS LA BASSÉE

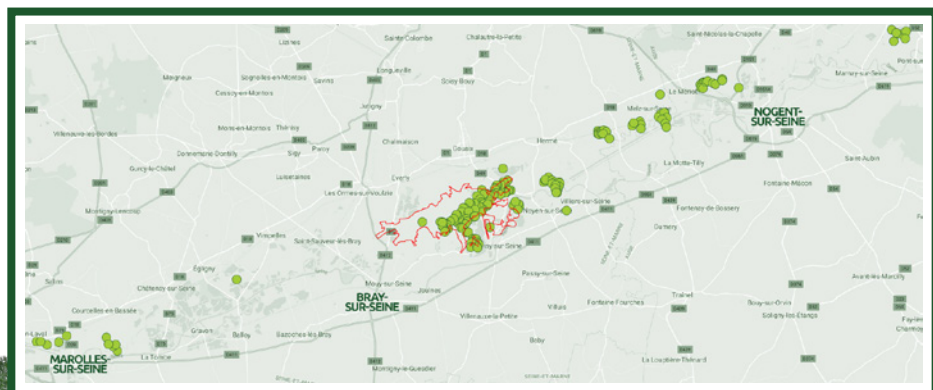
# LA VIGNE SAUVAGE

(*Vitis vinifera subsp. sylvestris*)



La **Vigne sauvage**, ou **Lambrusque**, est une liane aujourd'hui menacée de disparition en France et en Europe. **Protégée au niveau national**, cette habitante des forêts inondables et des forêts de pente se rencontre de nos jours essentiellement dans le Sud et la moitié Est du pays.

Vitis vinifera sylvestris FCBN



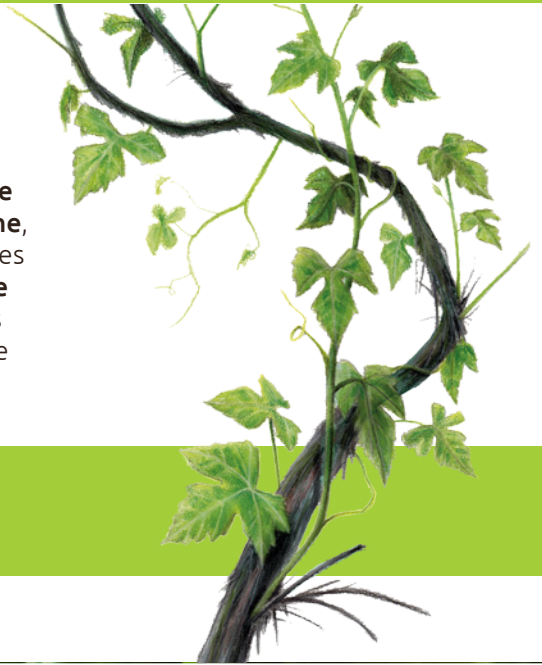
● Pieds de vignes    — Réserve naturelle de la Bassée

Credit carte SEME



La Bassée, portion de la vallée de la Seine située entre Romilly-sur-Seine dans le département de l'Aube et Montereau-Fault-Yonne dans le département de la Seine-et-Marne, accueille l'une des dernières grandes populations de France avec **plus de 450 pieds**, dont 300 recensés dans le périmètre de la réserve naturelle de la Bassée.

**CETTE VALLÉE A DONC UNE GRANDE RESPONSABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DE L'ESPÈCE.**



La présence de cette plante en Bassée est très ancienne. En effet, des grains de raisin de Vigne sauvage ont été découverts à Noyen-sur-Seine dans des sédiments datant du Mésolithique (de 9500 à 6000 avant J.-C.), période antérieure au développement de la domestication des végétaux et des animaux par l'Homme.



# LA VIGNE ET L'HOMME

*La consommation des raisins de Vigne sauvage par l'Homme est attestée il y a plus de 400 000 ans avant J.-C., à l'époque paléolithique ! Par la suite, l'Homme sélectionne la Vigne sauvage pour créer les vignes cultivées qui sont encore utilisées de nos jours. Cette culture se développe entre le VII<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. dans la région du Caucase, au sud de la Russie. Elle se diffuse ensuite en Europe méridionale et au Moyen-Orient.*

**Une relation  
qui ne date  
pas d'hier !**

*Actuellement la Vigne cultivée connaît un appauvrissement génétique, dû à la fois à la culture d'un nombre de plus en plus restreint de variétés et par l'utilisation de clones au sein des vignobles. La Vigne sauvage intéresse donc les chercheurs qui tentent de trouver chez cette espèce les gènes qui pourraient améliorer les vignes cultivées. Une raison de plus pour prendre toutes les précautions nécessaires pour la préserver !*



Grappe de vigne sauvage



# DESCRIPTION

Cette liane se sert des arbres environnants comme supports pour atteindre la lumière. Elle peut mesurer jusqu'à 30 mètres de long.

Il n'est pas facile de la différencier des vignes cultivées qui ont colonisé les milieux naturels que l'on observe également dans la région.

Ces dernières ont souvent des feuilles avec des dents très prononcées et ont des raisins plus gros que la vigne sauvage.



Raisins de diamètre inférieur à 15mm pour la Vigne Sauvage

Les vignes ont l'écorce de couleur brun foncé, il ne faut pas les confondre avec la Clématite des haies, *Clematis vitalba*, appelé localement « Viorne », qui est une liane à l'écorce de couleur beige.



Vigne sauvage



Clématite des haies

# BIOLOGIE

La Vigne sauvage possède **des pieds mâles et des pieds femelles**, à la différence de la Vigne cultivée pour laquelle les fleurs mâles et femelles sont sur le même pied. Le pollen de la vigne est dispersé par le vent et les insectes, mais pour qu'il y ait une pollinisation entre pieds de Vigne sauvage, **il faut que les pieds mâles et femelles soient proches les uns des autres**. Le raisin est consommé par la faune qui le disperse dans leurs déjections, ou est emporté par les crues. Pour qu'un nouveau pied de vigne puisse se développer, il faut à la plantule une bonne alimentation en eau et de la lumière.

## UNE REPRODUCTION ESSENTIELLEMENT VÉGÉTATIVE ?

La Vigne sauvage a pour particularité de développer un réseau de sarments qui s'accrochent aux arbres et qui parfois retombent au sol et s'enracinent, créant ainsi de nouveaux pieds, qui sont **en réalité des clones**.

Boutures



Ce mode de multiplication semble actuellement être **privilegié par la plante en Bassée**, car peu de jeunes pieds de vignes sont observés sur ce territoire.

## GÉNÉTIQUE

*Pour qu'une espèce se maintienne sur le long terme, il est nécessaire que sa population soit diversifiée au niveau génétique.*

*Or, une analyse génétique réalisée sur un échantillon d'une centaine d'individus répartis sur toute la vallée de la Bassée a montré que la population était très homogène sur le plan génétique, c'est-à-dire que les individus ont un fort lien de parenté...*

*Une des raisons de cette homogénéité pourrait être la reproduction par*

**La reproduction  
par clonage  
est majoritaire  
en Bassée**

*clonage qui est majoritaire en Bassée. Mais la reproduction entre un pied mâle et un pied femelle est bien plus efficace pour le mélange des gènes et donc la pérennité de l'espèce !*

*De plus, la population de Vigne sauvage de la Bassée est constituée de plusieurs îlots assez éloignés géographiquement les uns des autres ce qui limite les échanges génétiques entre individus et constitue une menace pour la conservation de l'espèce à long terme sur ce territoire.*





# HABITAT

La Vigne sauvage se développe dans notre région dans les boisements humides riverains des grands fleuves (ici la Seine), en particulier dans les secteurs où ces boisements sont présents depuis longtemps (forêt déjà présente il y a 250 ans). Cet habitat forestier se compose principalement de Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), de Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et d'Orme champêtre (*Ulmus minor*).

Les lianes comme la clématite y sont abondantes, **ce qui donne à cette forêt un aspect de jungle.**

Ce milieu est **menacé de disparition au niveau européen** alors qu'il joue un rôle crucial dans l'épuration de l'eau, la rétention des sédiments, ainsi que le ralentissement des crues.





## UNE ESPÈCE MENACÉE

La régression des forêts naturelles est la principale cause de disparition de la Vigne sauvage, car elle fragmente son milieu de vie. Un débroussaillage régulier en sous-bois, comme par exemple sous les peupleraies, lui est néfaste car il n'y a plus d'arbustes pour assurer son ascension en cas de chute de son arbre support. A l'inverse, des coupes de bois sur de petites

surfaces (suivies d'une régénération naturelle du boisement), peuvent créer une mise en lumière favorable au développement des plantules. Les études réalisées dans les vallées alluviales d'Europe, comme celle du Danube, montrent l'importance de la présence de crues régulières pour le bon fonctionnement d'une population de Vigne sauvage.

## MALADIE

*Le Phylloxera de la vigne est un puceron originaire des Etats-*

*Unis. Ravageur, il se nourrit de la sève des racines et des feuilles ce qui a pour conséquence la création de galles. Au niveau des racines, ces galles sont colonisées par des champignons qui vont finir par provoquer la mort du pied. Les portes greffes utilisés pour la vigne cultivée sont des porteurs sains de la maladie. Cependant, dans les vallées alluviales où les cours d'eau*

*n'ont pas ou peu été aménagés par l'homme, les inondations régulières empêchent le développement de l'insecte et donc protègent la Vigne sauvage. La plante est également capable de développer un liège qui lui permet d'isoler les galles au niveau de ses racines, mais pour cela les racines doivent bénéficier d'humidité dans le sol en restant en contact avec la nappe phréatique. Toutefois, elle deviendrait vulnérable en cas de replantation de vignes sur les coteaux.*

**Le Phylloxera est un puceron qui se nourrit de la sève des racines et des feuilles**





## L'IMPORTANCE DES CRUES

Ce phénomène naturel agit à deux niveaux : les inondations déstabilisent les arbres qui, en tombant, créent des puits de lumière indispensables au développement des plantules; elles empêchent également le développement du **Phylloxera**.

La modification du fonctionnement des cours d'eau et des conditions d'alimentation en eau des vallées impacte aussi la survie de l'espèce et sa reproduction. En effet, l'élargissement et le surcreusement du lit des fleuves ainsi que le rescindement des méandres, réalisés dans le but de faciliter le trafic fluvial, ont pour conséquence la baisse de

l'intensité et de la régularité des crues, pourtant nécessaires au cycle de reproduction de l'espèce.

La surexploitation des ressources hydriques, comme les pompages d'eau de la nappe phréatique, qu'ils soient agricoles ou domestiques, peut conduire localement à un assèchement du sol limitant la survie des plantules.

Un abaissement de la nappe rend aussi la vigne plus vulnérable face aux maladies attaquant les racines de la plante.



Les prévisions concernant **le réchauffement climatique** indiquent qu'il pourrait **modifier la composition floristique** des boisements, dont celui abritant la Vigne sauvage. Les différentes phases du cycle de vie de la

plante (germination, floraison, fructification) pourraient être modifiées par une élévation des températures moyennes. Or **les périodes de gel sont essentielles** au processus de germination des graines de Vigne sauvage.

# COMMENT SAUVEGARDER LA VIGNE SAUVAGE EN BASSÉE ?



Association de Gestion  
de la Réserve Naturelle  
de la Bassée

Depuis quelques années, les connaissances s'améliorent sur la répartition de cette espèce en Bassée.



## VOUS POUVEZ AUSSI Y CONTRIBUER !

Si vous avez observé une vigne, n'hésitez pas à contacter l'**AGRENABA** au **01 64 00 06 23**, qui pourra vous aider à identifier la Vigne sauvage d'une vigne cultivée qui se serait développée en milieu naturel.

**L**e mode d'exploitation des forêts influence sur la présence de la Vigne sauvage. En effet, **une forêt diversifiée lui est plus favorable** que des boisements homogènes. Pour cela, lors des coupes de bois, il est nécessaire de conserver des arbres sur pieds (éviter les coupes "à blanc"), en privilégiant le maintien d'une diversité d'espèces et des individus d'âges différents. Ainsi, le traitement irrégulier par pieds d'arbres ou par bouquets, est le plus favorable car il permet de tenir compte de la présence de la vigne tout en permettant au propriétaire de dégager un revenu de son boisement. Il est indispensable de préserver la Vigne sauvage et son arbre support.

De plus, en cas de vigne âgée avec des ramifications sur plusieurs arbres, il faut également préserver les arbres situés à proximité de l'arbre support, qui pourront le cas échéant prendre le relais en cas de chute ou de mort de ce dernier. Rappelons que **cette espèce est protégée au niveau national**, sa destruction est donc interdite sous peine d'amende. Lors des chantiers d'exploitation forestière, **la présence de Vigne sauvage devra être mise en évidence par une matérialisation visible pour tous les opérateurs** (propriétaires, bûcherons, débardeurs). **Le risque le plus fort est l'inadvertance et non la malveillance !**



Le petit plus qui favorisera la biodiversité forestière : **maintenir les arbres à cavités et le bois mort**. Le bois mort progressivement décomposé par les invertébrés et les champignons apportera par la suite les nutriments nécessaires au développement des arbres et de la Vigne sauvage.

Le maintien de boisements anciens est un des objectifs identifiés au sein du site Natura 2000 «la Bassée». Ainsi, en tant que propriétaire forestier, vous pouvez souscrire au contrat «îlot de sénescence» visant à laisser vieillir pendant 30 ans la parcelle forestière souhaitée, en échange d'une contrepartie financière.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'AGRENABA, animatrice du site Natura 2000. L'AGRENABA s'est associée avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Muséum National d'Histoire Naturelle, Seine-et-Marne Environnement, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau et

l'Association Nature du Nogentais pour la rédaction et la mise en œuvre d'un plan régional d'actions de conservation en faveur de la Vigne sauvage en Bassée. Il prévoit notamment l'expérimentation de mesures de conservation comme la réintroduction de pieds de Vigne sauvage issus de germinations en laboratoire. **Etudes à suivre !**

## LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'AGRENABA

*« Après lecture de ce document j'espère que vous serez convaincu qu'il est de notre devoir à tous de protéger ce patrimoine naturel. Alors unissons-nous pour préserver les forêts inondables de la Bassée et leur espèce emblématique : la Vigne sauvage ! Merci d'avance »*

# ANIMATEURS DU PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS DE CONSERVATION EN FAVEUR DE LA VIGNE SAUVAGE



Réserve Naturelle  
**LA BASSEE**

## AGRENABA

Maison de la Réserve • 1 rue de l'Église  
77114 GOUAIX

Tél. : 01 64 00 06 23 • labassee@espaces-naturels.fr  
**reserve-labassee.fr**



## ANN

Maison des Eaux • chemin de l'île aux écluses  
10400 Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 19 92 • associationnaturelunogentais@orange.fr  
**naturelunogentais.fr**



## ANVL

Station d'écologie forestière • Route de la tour Denecourt  
77300 Fontainebleau

Tél. : 01 64 22 61 17 • anvl@anvl.fr  
**anvl.fr**



Conservatoire Botanique National



## CBNBP Délégation Ile-de-France et direction

61 rue Buffon • CP53  
75005 Paris

Tél. : 01 40 79 35 54 • cbnbp@mnhn.fr  
**cbnbp.mnhn.fr**



## SEME

Site Prugnat • 18 allée Gustave Prugnat, Moret sur Loing  
77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

Tél. : 01 64 31 11 18 • contact@seme-id77.fr  
**seine-et-marne-environnement.fr**

## PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



**AESN**



**DRIEE**



**ONF**  
Fontainebleau



**CRPF**  
Grand Est



**CRPF**  
Ile de France  
Centre Val de Loire